

— RENDEZ-VOUS AVEC —

95 HAUTES-ALPES

Arnaud Murgia, président du CAUE 05 mise sur l'écoconstruction

Quelques semaines après le Grand Prix départemental de l'aménagement et de la construction durables, Arnaud Murgia, président du CAUE 05 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), et Alain Mars, son directeur, évoquent l'importance du recours à l'écoconstruction dans un département de montagne comme les Hautes-Alpes.



© CAUE 05

Alain Mars, directeur, et Arnaud Murgia, président du CAUE 05.

— RENDEZ-VOUS AVEC —

TPBM : Que faut-il retenir de ce troisième Grand Prix départemental de l'aménagement et de la construction durables ?

Arnaud Murgia : Le troisième Grand Prix départemental organisé par le département et mis en place par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, NDLR) a été une fois de plus une réussite. Avec la participation de partenaires au sein du jury comme la fédération du BTP, les chambres consulaires, les structures qui travaillent sur les filières courtes du bois, les services de l'Etat. Lors de

l'able, de l'aménagement d'espace public qui était une nouveauté. Nous avons eu 13 primés avec des projets de grande qualité.

Quels sont les projets qui vous ont particulièrement marqués ?

Arnaud Murgia : Pour ma part, je retiens la construction de la zone du Liou (un cheminement sur pilotis dans une zone humide du lac de Serre-Ponçon pour observer la biodiversité, NDLR), la traversée de Prelles (un hameau de la commune de Saint-Martin-de-Queyrières,

NDLR) qui a permis de rendre un endroit de passage sympathique et chaleureux. L'aménagement de la zone de covoiturage de Baratier alimentée par de l'énergie solaire est un bon exemple d'autonomie. Et puis toutes ces constructions individuelles d'exception.

« Le but du Grand Prix est de montrer, à travers quelques exemples, que de nouvelles techniques naturelles sont possibles et qu'elles pourront être portées demain à plus grande échelle. Il faut d'ailleurs convaincre les collectivités avant les individuels. »
Arnaud Murgia, président du CAUE 05.

cette édition, nous avons voulu valoriser le fait que l'on se doit de construire de manière aussi exceptionnelle que l'environnement dans lequel on vit. Avant, on était persuadé qu'il fallait absolument une VMC (Ventilation mécanique contrôlée, NDLR) et que les habitations de montagne nécessitaient davantage de chauffage. Le but du Grand Prix est de montrer, à travers quelques exemples, que de nouvelles techniques naturelles sont possibles et qu'elles pourront être portées demain à plus grande échelle. Il faut d'ailleurs convaincre les collectivités avant les individuels.

Alain Mars : Nous avons eu 44 candidats de tout le département sur des thématiques différentes : de la rénovation, de la réalisation de bâtiment neuf, des projets de production d'énergie renouve-

Alain Mars : Il y a aussi cette maison à Eyglies qui présente une architecture contemporaine et énergétique remarquable.

La remise des prix était précédée d'une conférence de l'architecte Philippe Madec. Pourquoi l'avoir invité ?

Alain Mars : Nous avons souhaité ajouter du contenu à cette cérémonie. Cent vingt personnes ont assisté à cette conférence. Cet architecte éminemment connu a reçu un prix international sur le développement durable et faisait partie des six finalistes du Grand Prix national de l'architecture 2018**. C'est quelqu'un de très engagé dans l'habitat écoresponsable du point de vue de l'utilisation des matériaux et des ressources naturelles du territoire : le soleil, ➡➡➡

44

CANDIDATS ONT PARTICIPÉ À LA 3^E ÉDITION DU GRAND PRIX DÉPARTEMENTAL DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA CONSTRUCTION DURABLES.

13

LAURÉATS ONT ÉTÉ RÉCOMPENSÉS LORS DE LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX QUI S'EST DÉROULÉE À MONT-DAUPHIN.

120

PERSONNES ONT ASSISTÉ À CONFÉRENCE DE L'ARCHITECTE PHILIPPE MADEC QUI A PRÉCÉDÉ LA REMISE DES PRIX.

- RENDEZ-VOUS AVEC -

LES 13 LAURÉATS
DU GRAND PRIX

CATÉGORIE RÉNOVATION

- > 1er prix : la mairie et bibliothèque de Saint-Jean-Saint-Nicolas.
- > 2e prix : le centre médical du Bois de l'ours à Briançon et un chalet de Vallouise-Pelvoux.

CATÉGORIE EQUIPEMENTS
STRUCTURANTS

- > 1er prix : le centre d'incendie et de secours des Orres.
- > 2e prix : la Maison de pays de La Roche-des-Arnauds.

CATÉGORIE AMÉNAGEMENTS
ESPACES PUBLICS

- > 1er prix : la requalification du centre-village de Ribiers [commune déléguée de Val Buëch-Méouge].
- > 2e prix : la requalification de la traversée de Prelles [un des hameaux de Saint-Martin-de-Queyrières].

CATÉGORIE HABITAT NEUF :

- > 1er prix : les habitats groupés bioclimatiques de Romette [commune associée de Gap].
- > 2e prix : une maison individuelle à Eyglies.

CATÉGORIE PRODUCTION
D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

- > 1er prix : la centrale hydroélectrique de Cervières.
- > 2e prix : la chaufferie et le réseau de chaleur bois de Val-des-Prés.

PRIX SPÉCIAL DE L'INNOVATION
TECHNOLOGIQUE

- > l'ombrière photovoltaïque de Baratier.

PRIX SPÉCIAL AMÉNAGEMENT
D'ESPACE NATUREL :

- > la valorisation écotouristique de la zone humide du Liou.

© CAUE 05
1

➡➡➡ l'orientation des bâtiments et les filières courtes. C'est-à-dire que, quand on aménage un espace avec du pavé, on va essayer de se fournir le moins loin possible. On a d'ailleurs primé en ce sens les aménagements du village de Val Buëch-Méouge (commune nouvelle dont fait partie Ribiers, NDLR), qui a notamment eu recours à de la pierre des Baronnies au lieu d'utiliser de la pierre en provenance de Chine, ce qui se fait dans les trois quarts du département. On a aussi primé la traversée de Prelles

La construction, « c'est plus cher si on veut avoir les mêmes services, les mêmes usages, mais on peut aussi avoir des coûts comparables, il suffit de prioriser ». Alain Mars, directeur du CAUE 05.

pour laquelle la commune s'est souciée pour certaines parties de retrouver de la pierre du Queyras. C'est plus de travail, c'est plus compliqué à mettre en place, de trouver des artisans, comme un tailleur à Ribiers. Philippe Madec s'inscrit dans cette démarche en développant la frugalité heureuse. Il part du principe que privilégier les filières courtes rend à la fois la population heureuse, favorise l'emploi local et réduit les émissions de gaz à effet de serre.

Estimez-vous qu'il y a suffisamment d'efforts en la matière dans le département ?

Alain Mars : Il n'y en aura jamais assez. Mais je pense qu'en Paca, les Hautes-Alpes sont le département où il se passe le plus d'initiatives de ce type au regard de la population. Car il doit y avoir une sensibilité plus forte à l'environnement, qui est remarquable ici, avec peut-être aussi l'accueil de gens qui souhaitent revenir dans un espace protégé, soucieux de la question environnementale. On constate la présence d'habitations en paille, en balle de riz - il y a d'ailleurs une entreprise de Chorges qui

est spécialisée en la matière -, des entrepreneurs qui commencent à prendre ce wagon. C'est une minorité, mais il faut se reposer sur eux. C'est pour ça que le Grand Prix félicite les entreprises, les

maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre, les architectes qui suivent cette tendance. L'idée, c'est de montrer que c'est possible, à des coûts acceptables, que le coût d'un bâtiment s'étudie à long terme et ne repose pas uniquement sur le prix de sa construction.

A la construction, est-ce plus cher ?

Alain Mars : Je n'en suis pas persuadé. En théorie oui, on pourrait dire que c'est plus cher d'aller prendre de la pierre des Baronnies. Philippe Madec explique qu'on peut arriver à ➡➡➡

– RENDEZ-VOUS AVEC –



1. La cérémonie du Grand Prix départemental de l'aménagement et de la construction durables s'est déroulée à Mont-Dauphin.
2. La Maison de pays de La Roche-des-Arnauds a été primée dans la catégorie Equipements structurants.
3. La centrale hydroélectrique de Cervières a reçu le premier prix dans la catégorie Production d'énergie renouvelable.



— RENDEZ-VOUS AVEC —

→ des coûts équivalents en faisant des choix. Il a pris l'exemple d'un bâtiment à énergie positive, fortement isolé en montagne, où deux fonctionnalités sont mises en avant : la sur-isolation et l'exposition pour profiter du soleil et se protéger du froid. Une fois que vous avez fait ça, vous pouvez après faire des économies sur le second œuvre.

Le confort portera alors davantage sur le bien-être et la protection du froid que sur le fait d'avoir une robinetterie dernier cri. Ce sont des choix sociétaux. C'est plus cher si on veut avoir les mêmes services, les mêmes usages, mais on peut aussi avoir des coûts com-

parables, il suffit de prioriser.

Arnaud Murgia : Une fois que l'on montre que construire durablement c'est possible, il faut arriver à faire en sorte que ces modèles soient industrialisés pour faire baisser les coûts.

Marie-France Sarrazin
mfsarrazin.tpbm@gmail.com

* C'est Pierre-Louis Faloci, l'architecte en chef du projet Cœur de ville à Briançon, qui vient de recevoir le Grand Prix national de l'architecture 2018 des mains du ministre de la Culture Franck Riester. Plus haute distinction nationale dans le domaine de l'architecture, ce prix récompense l'ensemble de son œuvre.



DES EFFORTS EN DIRECTION DES AGRICULTEURS ET DES ENFANTS

Outre l'aspect événementiel qui permet de sensibiliser le grand public à l'aménagement et la construction durables ou encore au paysage, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Hautes-Alpes (CAUE 05) s'adresse également au jeune public. « Avec le Musée muséum départemental de Gap, nous allons mutualiser nos efforts pour pouvoir faire un travail avec les classes sur le paysage et l'architecture. Le but est d'apprendre aux enfants à lire des œuvres, des bâtiments, des monuments et aller voir à quoi ça ressemble », développe Alain Mars, directeur du CAUE 05. Cette année, le CAUE travaille avec la chambre d'agriculture pour aider les agriculteurs qui veulent construire un bâtiment à la faire dans les conditions les plus satisfaisantes possibles, à la fois pour le paysage et pour eux. « Nous voyons arriver fortement sur le territoire des bâtiments normés et typés de 700 m² minimum. Ce sont des supports à production d'énergie photovoltaïque pas forcément adaptés au travail des agriculteurs. Nous avons donc mis en place des fiches, un guide technique et des permanences avec la chambre d'agriculture », détaille le directeur du CAUE.

Etudes de programmation urbaine : une vision à long terme en lien avec la population

Le CAUE conseille aux communes d'adopter une vision à cinq ou six ans et d'associer la population.

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Hautes-Alpes (CAUE 05) remplit toujours ses missions de conseil aux particuliers désireux de construire ou de rénover grâce à six permanences mensuelles à Briançon, Gap, Embrun et Serres. « Notre rôle consiste à valoriser certaines manières de travailler, comme celles récompensées par le Grand Prix départemental, et de mettre ces réalisations exemplaires à portée de tous », indique Arnaud Murgia, président du CAUE 05. Cette mission s'adresse également aux collectivités. « Nous faisons en sorte que les bâtiments, les installations et les aménagements d'espaces publics

soient les mieux réalisés possible. Car une salle polyvalente, ce n'est certes qu'un seul édifice mais son impact en termes d'usage est important, et puis il n'y a rien de pire qu'un banc installé au mauvais endroit », constate Alain Mars, directeur du CAUE 05.

UTILISER LE PATRIMOINE COMME UNE VALEUR AJOUTÉE

Cette année, le CAUE oriente largement son travail vers les études de programmation urbaine pour l'aménagement de centres-bourgs. « Au lieu d'aménager au coup par coup, on conseille aux communes d'adopter une vision à cinq ou six ans pour davantage d'homogéné-

– RENDEZ-VOUS AVEC –

néité. Après, c'est à elles de découper les tranches en fonction de leur capacité de financement, explique la directeur du CAUE 05. On leur conseille également d'associer la population, comme l'a fait Saint-Apollinaire, à travers des ateliers de travail sur des thématiques telles que la mobilité, les espaces publics, les matériaux. » Le CAUE qui a accompagné Saint-André-d'Embrun et Ribiers, épaulé aujourd'hui Garde-Colombe, Serres, Aspres-sur-Buëch ou encore Saint-Chaffrey, qui souhaite réaménager la totalité du hameau de Chante-merle, et bientôt Villar-Saint-Pancrace. Depuis un an, le CAUE étudie aussi la manière de valoriser certains villages et centres-bourgs par le patrimoine, de l'utiliser comme une valeur ajoutée économique, touristique et sociale. « Nous incitons certaines communes à mettre en place le label Petites Cités de caractère, assez exigeant sur le patrimoine. Nous sommes focalisés sur

« Nous incitons certaines communes à mettre en place le label Petites Cités de caractère, assez exigeant sur le patrimoine. Nous sommes focalisés sur le Buëch en ce moment avec Serres, Rosans, Garde-Colombe, et nous espérons ensuite étendre cette dynamique au reste du département », insiste Alain Mars, directeur du CAUE 05.

le Buëch en ce moment avec Serres, Rosans, Garde-Colombe, et nous espérons ensuite étendre cette dynamique au reste du département. Ce label n'est pas une finalité en soi mais un moyen de convaincre les élus de mettre le patrimoine et l'aménagement du village au cœur de leurs préoccupations », insiste Alain Mars.

Marie-France Sarrazin

mfsarrazin.tpbm@gmail.com



 LA ROUTE
DES VINS

cadeaux
d'affaires

www.laroutedesvins.com

486 rue Paradis 13008 Marseille
04 91 22 84 00

64 plage de l'Estaque 13016 Marseille
04 91 51 64 43

CAVE DE LA PIOLINE
540 rue Guillaume du Vair
ZC La Pioline 13290 Aix-en-Provence
04 42 20 46 44